

58^{ème} session du Groupe consultatif commun (GAG)
du Centre du Commerce International
25 Juin 2024
* * * * *

Déclaration du Royaume du Maroc

* * * * *

Ma délégation souhaite remercier le Centre du Commerce International d'avoir organisé cette importante réunion annuelle qui coïncide avec le 60^{ème} anniversaire du CCI et félicite le Secrétariat du CCI pour la présentation du rapport 2023 sur les activités du Centre, qui reflète, avec brio, l'action pertinente du CCI, dans domaines importants de la gouvernance économique mondiale, notamment les chaînes de valeur durables et résilientes, le commerce inclusif, le commerce vert, ainsi que l'intégration régionale et commerce et investissement Sud-Sud.

Ma délégation saisit cette occasion pour magnifier l'exemplarité de la coopération entre le Royaume du Maroc et le CCI, qui remontent à 1970, et sa diversité puisqu'elle s'articule autour de plusieurs projet et partenariats, notamment dans les domaines de : la facilitation des échanges commerciaux ; le développement du secteur des services ; et l'intégration régionale.

C'est l'occasion d'exprimer notre appréciation de la qualité de cette interaction et l'accompagnement du CCI au Maroc, dans la mise en œuvre de certaines réformes initiées dans des domaines relevant du mandat du CCI.

Cette coopération, s'est concrétisée par la réalisation de plusieurs projet importants au Maroc, notamment dans les secteurs de l'artisanat, de la pêche, de l'agro-alimentaire, ainsi que par la formation du groupe d'experts certifiés en commerce international et le groupe d'expert en e-commerce au service des entreprises marocaines. Ces experts sont toujours utilisés pour le projet "primo exportateurs"

Aussi, et sans être exhaustif, il y a lieu de citer les 3 programmes de coopération, suivants en cours de réalisation cette année :

- Le Programme de formation à l'exportation de la ZLECAf pour les PME africaines (mai 2020-mai 2024);
- Le Programme d'amélioration de la compétitivité internationale du secteur textile-habillement (GTEX/MENATEX II) (lancé les 14 et 15 mai 2024 à Amman) ; et
- Le Mécanisme Euro-Med de Facilitation du Commerce et de l'Investissement (TIFM II) (septembre 2020 - août 2024).

Souhaitant mettre une emphase particulière sur ce dernier projet d'importance, je tiens à rappeler que le CCI met en œuvre la deuxième phase de ce projet financé par l'UE, qui vise à renforcer l'intégration régionale et les liens économiques entre 8 pays méditerranéens, ainsi qu'entre ces pays et l'UE via notamment plus de transparence de l'information commerciale.

Ce projet est un portail unique en ligne: Euro-Med Trade Helpdesk, développé et mis en œuvre par le CCI lors de la phase initiale (2014-2017). La seconde phase du projet s'étale entre 2020 – 2024.

Dans le cadre de la 2^{ème} phase, deux ateliers ont été organisés au Maroc:

- Le premier Atelier sur les « échanges internationaux de la filière de construction du Maroc » a été organisé à Casablanca en octobre 2023, dans l'objectif d'établir les meilleures statistiques du commerce international des services, en vue de renforcer les capacités du Maroc en matière de : - conception et de mise en œuvre d'une enquête, la compilation des données, l'échantillonnage, l'estimation des données manquantes, et l'identification de questions spécifiques.
- Le 2^{ème} Atelier sur la libération du potentiel d'exportation du Maroc, a été organisé à Rabat, le 6 mai 2024 conjointement par le le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le CCI et la délégation de l'UE, pour discuter des défis que les mesures non tarifaires (MNT) représentent, aussi bien pour le commerce des marchandises que pour les services.

Pour conclure, je saisis cette occasion pour réitérer la volonté du Maroc d'approfondir davantage cette coopération. Un intérêt est porté aux domaines suivants :

1. La contribution à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement des exportations marocaines pour une meilleure intégration dans les chaînes de valeurs régionales (africaines) et mondiales ;
2. L'appui au Développement du commerce numérique au Maroc, en tirant profit des opportunités offertes et en créant un écosystème adéquat afin de réaliser son plein potentiel ;
3. L'accompagnement des PME pour une transition verte efficiente permettant à faire face aux nouvelles exigences environnementales.

Je vous remercie pour l'aimable attention et nos vœux de succès à cette importante réunion.